

Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

PLAN-CADRE DE COURS

SIGLE	PSE 1209
NOMBRE DE CRÉDITS	3
TITRE LONG	Psychoéducation et réseaux
TITRE COURT (au besoin)	
RÉPONDANT	

1. HISTORIQUE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours existant | <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau cours (création) |
| <input type="checkbox"/> Modification d'un cours existant : | <input type="checkbox"/> Cours provenant d'un autre programme (ajout) |
| <input type="checkbox"/> Modification de sigle | <input checked="" type="checkbox"/> Ajouté au bloc : A |
| <input type="checkbox"/> Modification de titre et de description | <input type="checkbox"/> Changement de bloc : |
| <input type="checkbox"/> Modification des préalables | Provient du bloc : Sélectionnez une lettre |
| <input type="checkbox"/> Modification du nombre de crédits | Déplacé au bloc : Sélectionnez une lettre |

2. DESCRIPTION SIMPLE

Cadres légal et organisationnel de divers milieux d'intervention psychoéducative comme les milieux scolaire, communautaire, de la justice et des services sociaux. Rôles et fonctions des différentes professions.

3. PLACE DANS LE PROGRAMME

Cours obligatoire à l'automne de l'an 1 du baccalauréat.

Prépare aux défis à relever plus particulièrement dans les cours PSE 1213 Laboratoire de pratique psychoéducative 1, PSE 2203 Évaluation psychoéducative et PSE 2209 Conception de plans d'intervention

4. APPRENTISSAGES VISÉS

Découvrir les **fondements** liés au thème Réseau et déontologie.

Se familiariser avec la **compétence C5 Travailler ensemble**

5.2 S'affirmer dans sa spécificité professionnelle ou scientifique (Niveau *Comprendre : L'étudiant sait*)

4.1 INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Le cours vise à initier les étudiant(e)s :

- Aux fondements liés au thème "réseaux et déontologie", notamment 1) l'implication du cadre légal sur la pratique du psychoéducateur et 2) les divers réseaux institutionnels et communautaires dans lesquels travaille le psychoéducateur;
- Aux rôles et responsabilités du psychoéducateur, par rapport aux autres professionnels.

4.2 OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin du cours, les étudiant(e)s seront capables :

1. D'expliquer l'implication du cadre légal sur la pratique du psychoéducateur ;
2. D'expliquer le contexte organisationnel des réseaux institutionnels et communautaires ;
3. De distinguer les mandats et rôles du psychoéducateur dans les différents réseaux institutionnels et communautaires ;
4. D'illustrer le contexte d'application des principes de confidentialité et du consentement du code de déontologie du psychoéducateur ;
5. De différencier le rôle et les fonctions du psychoéducateur des autres professionnels et intervenants.

5. CONTENUS ESSENTIELS

Réseau et déontologie

- Cadre légal et organisationnel des différents réseaux institutionnels et communautaires
- Rôles et fonctions des différents professionnels

5.2 S'affirmer dans sa spécificité professionnelle ou scientifique

- Clarification du rôle et des responsabilités du psychoéducateur et des autres professionnels

Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

6. PRINCIPALES MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT, D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (à titre indicatif seulement)

Pour familiariser les étudiants avec la profession et pour les aider à **comprendre (savoir)** différents savoirs (faits, concepts, principes, lois, théories, etc.), l'enseignant aura recours, *par exemple*, à des exposés magistraux, entrecoupés de courtes activités d'apprentissage, à des conférenciers invités, à des démonstrations ou encore à des jeux de rôles. Des questions à choix multiples, des questions à réponse courte ou des questions à réponse longue pourront être utilisées pour vérifier les apprentissages.

Pour rendre les étudiants aptes à **appliquer (savoir comment)** ce qu'ils ont appris dans des situations simples, avec de l'aide et un soutien étroit, l'enseignant aura recours, *par exemple*, à des études de cas simples, à des exposés par les étudiants, à des travaux écrits ou encore à des travaux pratiques. Ces mêmes méthodes pourront être utilisées pour vérifier les apprentissages.

Pour s'assurer que les étudiants sont capables d'**utiliser** adéquatement (**démontrer**) ce qu'ils ont appris, avec de l'aide et un soutien décroissant, dans des situations complexes à caractère réaliste inspirées du monde du travail, l'enseignant aura recours, *par exemple*, à des études de cas complexes ou à des simulations.

Pour s'assurer que les étudiants sont capables de **performer** adéquatement et de façon autonome (**faire**) dans des situations complexes réelles, l'enseignant aura recours, *par exemple*, à un projet intégrateur, à un stage ou à un travail écrit (de type mémoire ou thèse).

7. BARÈME DE CORRECTION

Le cours utilise le barème de correction :

LTD : notation littérale contributive à la moyenne

SVN : sans valeur numérique (succès/échec)

SEQ : barème réservé aux cours constitutifs d'une séquence, qui ne comportent aucun crédit de notation

Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

EXPLICATIONS SUR LE GABARIT DU PLAN-CADRE DE COURS

Titres	Le cours porte un titre long et un titre court, si le premier fait plus de 50 caractères, espaces comprises. Le titre court n'excède pas 30 caractères, espaces comprises.
Répondant	Correspond au nom du professeur responsable du cours.
Historique	Précise la provenance du cours dans le programme réformé : cours existant, cours provenant d'un autre programme, nouveau cours, etc.
Description simple	Provient du répertoire des cours de l'UdeM : https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/ . Sert à informer les étudiants des principaux thèmes abordés dans le cours.
Place dans le programme	Précise la place du cours dans le parcours de formation de l'étudiant : année ou trimestre, cours obligatoire ou optionnel, préalables.
Apprentissages visés	<p>Indique les apprentissages visés dans le cours (compétences, apprentissages incontournables ou fondements de la psychoéducation) et le niveau à atteindre pour chacun (selon la pyramide ci-dessous).</p> <p>Une version abrégée du référentiel de compétences de l'ÉPÉ est présentée à l'annexe 1.</p> <div data-bbox="440 936 1445 1440" data-label="Diagram"> <p>Performer, avec peu ou pas de soutien – situations complexes Évalué au moyen, p. ex., d'un stage ou d'un projet comme le mémoire de maîtrise</p> <hr/> <p>Utiliser, avec de l'aide – situations complexes Évalué au moyen, p. ex., d'études de cas complexes ou de simulations</p> <hr/> <p>Appliquer – situations simples Enseigné et évalué au moyen, p. ex., d'études de cas, d'exposés, de travaux écrits ou pratiques</p> <hr/> <p>Comprendre Enseigné et évalué au moyen, p. ex., de questions à choix multiple, à réponse courte ou longue, ou de jeux de rôles</p> </div> <p>Figure fortement inspirée de la pyramide de la compétence clinique de Miller</p>
Contenus essentiels	Spécifie les contenus essentiels devant être enseignés dans le cours.
Principales méthodes d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation (à titre indicatif seulement)	<p>Fournit des exemples de méthodes pédagogiques pouvant être utilisées dans le cours selon les apprentissages visés (compétences, apprentissages incontournables ou fondements de la psychoéducation) et le niveau à atteindre pour chacun (selon la pyramide ci-dessus).</p> <p>Les annexes 2 et 3 décrivent une dizaine de méthodes pédagogiques dont celles présentées pour le cours à titre indicatif.</p>
Barème de correction	<p>Précise le barème de notation appliqué dans le cours.</p> <p>À titre de rappel, le seuil de passage au baccalauréat est D et à la maîtrise, C.</p>

Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

ANNEXE 1. RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DE L'ÉPÉ (VERSION ABRÉGÉE)

FONDEMENTS DE LA PSYCHOÉDUCATION
T1.1 Développement normal 0-5 ans
T1.2 Développement normal 6-18 ans
T1.3 Développement normal adulte et vieillissement
T2.1 Développement pathologique 0-5 ans
T2.2 Développement pathologique 6-18 ans
T2.3 Développement pathologique adulte et vieillissement
T3 Réseau et déontologie
T4 Introduction à la psychoéducation
C1 Évaluer le potentiel adaptatif d'une Personne et le potentiel expérientiel de son environnement
1.1 Choisir les méthodes et les sources de collecte d'informations
1.2 Recueillir des informations
1.3 Dégager le sens et la portée des informations recueillies
1.4 Émettre un jugement clinique
1.5 Formuler des recommandations
C2 Intervenir en vue de soutenir le potentiel adaptatif d'une Personne et le potentiel expérientiel de son environnement
2.1 Planifier les objectifs, les moyens et les stratégies en fonction des besoins identifiés à l'évaluation
2.2 Organiser les conditions nécessaires à l'intervention
2.3 Accompagner la Personne* et son entourage dans la démarche d'adaptation
2.4 Évaluer la mise en œuvre et les effets de l'intervention
2.5 Ajuster l'intervention en fonction de son évaluation
C3 Intégrer la démarche scientifique
3.1 Expliquer la méthode scientifique
3.2 Comparer les postures épistémologiques
3.3 Comparer les méthodes qualitatives, les méthodes quantitatives et les méthodes mixtes
3.4 Repérer les connaissances et les théories scientifiques sur un sujet
3.5 Déterminer une question ou une hypothèse de recherche et la méthode pour y répondre

Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

3.6 Analyser les données

3.7 Dégager le sens et la portée du bilan des connaissances et théories scientifiques ou des résultats

C4 Communiquer à l'oral et à l'écrit

4.1 Démontrer un langage verbal ou non-verbal approprié

4.2 Structurer l'information

4.3 Synthétiser l'information

4.4 Soutenir une affirmation par des arguments

C5 Travailler ensemble

5.1 Démontrer des attitudes relationnelles telles la confiance, la considération, la sécurité, la disponibilité, l'empathie et la congruence

5.2 S'affirmer dans sa spécificité professionnelle ou scientifique

5.3 Analyser les éléments favorables et défavorables à la collaboration

C6 Adopter une démarche réflexive

6.1 Poser un regard critique, juste et sensible sur ses interventions cliniques

6.2 Poser un regard critique, juste et sensible sur les développements relatifs à sa discipline

6.3 Poser un regard critique, juste et sensible sur ses réalisations scientifiques (*Honors*, SEPI et Mémoire)

6.4 Situer sa progression par rapport aux compétences ciblées

Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

ANNEXE 2. EXEMPLES DE MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Atelier	Tâche ciblée que doivent accomplir les étudiants, seuls ou en équipe, souvent après avoir reçu une démonstration de leur enseignant. L'enseignant guide les étudiants dans la réalisation de la tâche et les questionne régulièrement sur leurs façons de faire.
Conférencier invité	Expert ou panel d'experts qui établit des liens entre la théorie et la pratique, offre un témoignage ou approfondit un thème particulier.
Démonstration	Exposé au cours duquel l'enseignant applique une technique, effectue une procédure ou démontre le fonctionnement d'un appareil.
Discussion (débat, panel, plénière, etc.)	Discussion, en groupe ou en sous-groupe, sur un thème ou une problématique. La controverse, soit le conflit d'idées, d'opinions, de conclusions, etc. avec justifications et arguments à l'appui, génère des apprentissages plus en profondeur qu'un simple échange d'information ou de points de vue avec justifications limitées.
Étude de cas	Situation problématique, réelle ou hypothétique, que doivent analyser les étudiants, seuls ou en équipe, afin de trouver une solution ou encore formuler des recommandations, toujours avec justifications à l'appui.
Expérience terrain (stage, externat)	Expérience de travail réelle permettant aux étudiants d'utiliser leurs savoirs et de développer leurs compétences dans l'action.
Exposé magistral ou interactif (avec questions)	Transmission de contenus par l'enseignant, avec ou sans l'aide d'un support visuel ou médiatique (PowerPoint, vidéos, tableaux, etc.), idéalement entrecoupé de questions afin de vérifier la compréhension des étudiants et de respecter leur capacité d'attention.
Exposé par les étudiants	Présentation orale d'un étudiant ou d'un groupe d'étudiants devant la classe portant sur les résultats d'un projet, d'une recherche, etc. Permet de développer, entre autres, la capacité de synthèse et de communication des étudiants.
Jeu de rôles	Reproduction simplifiée et plus ou moins réaliste d'une situation authentique à l'intérieur de laquelle chaque étudiant doit interpréter le rôle d'un personnage sans courir les risques pouvant se rattacher à une expérience véritable. Le jeu de rôle permet aux étudiants d'étudier des comportements, de prendre conscience de problèmes sociaux et psychologiques et de prévoir les conséquences d'une situation sur les personnes impliquées.
Laboratoire	Situation dans laquelle les étudiants, sous le contrôle ou non d'un enseignant, étudient les causes, les effets, la nature ou les propriétés d'objets ou de phénomènes par la manipulation et l'expérimentation.
Lectures	Lectures effectuées par les étudiants (recueil de textes, articles, sites Web, etc.), avant ou après une séance de cours.
Projet	Projet, simulé ou réel, pouvant être court, long, individuel ou collectif, dans le cadre duquel les étudiants doivent prendre des initiatives et réaliser une tâche complexe exigeant la construction d'une réponse ou d'une production élaborée ou encore l'accomplissement d'un acte professionnel. Les projets sollicitent l'autonomie et la capacité d'intégration des étudiants, de même qu'ils favorisent l'établissement de liens interdisciplinaires.
Ressources du milieu	Toute ressource en-dehors des murs de l'université que l'enseignant peut utiliser et exploiter à des fins pédagogiques comme une visite dans un commerce, une usine, un musée ou encore une promenade dans une forêt ou sur un sentier pédestre.
Simulation	Reproduction simplifiée, mais fiable et réaliste d'une situation authentique qui permet aux étudiants d'appliquer les connaissances apprises ou d'expérimenter un modèle, un système, etc. sans courir les risques pouvant se rattacher à une expérience véritable.
Travail en équipe	Collaboration entre trois étudiants ou plus afin de réaliser une tâche complexe comme rédiger un rapport ou analyser un cas.

Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

Travail réflexif	Regard critique porté par les étudiants sur leur propre apprentissage, fonctionnement ou performance afin de décrire et d'analyser ce qu'ils font, d'évaluer leurs progrès, de faire des prises de conscience, d'envisager des ajustements, etc. Divers moyens et outils peuvent soutenir la réflexion tels un journal de bord, des observations de la performance d'autrui (pairs, enseignants, experts, etc.), des entretiens avec l'enseignant et un portfolio.
-------------------------	--

Source : Guide de rédaction d'un plan de cours par compétences de l'Université de Montréal (disponible sur StudiUM ou sur le site du CPU)

Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

ANNEXE 3. EXEMPLES DE MÉTHODES D'ÉVALUATION

Étude de cas	Situation problématique, réelle ou hypothétique, que doivent analyser les étudiants, seuls ou en équipe, afin de trouver une solution ou encore formuler des recommandations, toujours avec justifications à l'appui.
Évaluation par les pairs	Évaluation par l'enseignant du fonctionnement d'une équipe au moyen de critères définis. L'évaluation peut aussi être réalisée par chacun des membres de l'équipe.
Expérience terrain (stage, externat)	Expérience de travail réelle permettant aux étudiants d'utiliser leurs savoirs et de développer leurs compétences dans l'action.
Exposé par les étudiants	Présentation orale d'un étudiant ou d'un groupe d'étudiants devant la classe portant sur les résultats d'un projet, d'une recherche, etc. Permet de développer, entre autres, la capacité de synthèse et de communication des étudiants.
Journal de bord	Collection de réflexions, structurées ou non, le plus souvent de nature privée, qui permet aux étudiants de témoigner de ce qu'ils vivent et de réfléchir à leur plan d'études ou à leur développement professionnel.
Observation	Observation d'un étudiant en train de réaliser une tâche afin de mesurer la qualité de sa performance. L'observation peut être réalisée par d'autres étudiants, un enseignant, un expert du domaine, etc.
Participation en classe	Suivi de la participation active des étudiants lors des discussions, en groupe ou en sous-groupe, selon des critères de fréquence, de régularité et de qualité.
Portfolio	Recueil d'activités qui démontre les efforts individuels, les progrès et les réflexions de l'étudiant au regard des compétences à développer.
Prétest et post-test	Prétest : Questions à réponse courte ou à choix multiples administrées au début d'une séance afin de déterminer les acquis des étudiants au regard des contenus qui seront enseignés. Post-test : Questions à réponse courte ou à choix multiples administrées à la fin d'une séance afin de déterminer avec quel degré les étudiants maîtrisent les contenus ayant été enseignés. Par comparaison avec le prétest, le post-test donne aux étudiants une idée des nouveaux apprentissages – et donc des progrès – qu'ils ont réalisés.
Projet	Projet, simulé ou réel, pouvant être court, long, individuel ou collectif, dans le cadre duquel les étudiants doivent prendre des initiatives et réaliser une tâche complexe exigeant la construction d'une réponse ou d'une production élaborée ou encore l'accomplissement d'un acte professionnel. Les projets sollicitent l'autonomie et la capacité d'intégration des étudiants, de même qu'ils favorisent l'établissement de liens interdisciplinaires.
Question à choix multiples	Question dont la partie initiale (le tronc) peut prendre la forme d'une question directe ou d'un énoncé incomplet. Les étudiants doivent choisir une ou plusieurs réponses parmi celles qui leur sont présentées afin de répondre à la question ou de compléter l'énoncé.
Question à réponse courte	Question directe, phrase à compléter ou texte troué à remplir. Les étudiants doivent fournir un mot, un nombre, un groupe de mots ou une phrase courte.
Question à réponse longue	Question ouverte requérant l'élaboration d'une réponse personnelle de la part des étudiants. Peut être axée sur la théorie ou fondée sur une situation authentique qui exige une application à caractère pratique.
Travail écrit (essai, rapport de recherche, etc.)	Travail qui requiert habituellement de la part des étudiants de recueillir de l'information, de l'organiser et de tirer des conclusions. Dans certains cas, les étudiants doivent aussi comparer les résultats obtenus. Permet de développer, entre autres, la capacité d'analyse et de synthèse des étudiants. Peut être axé sur la théorie ou fondé sur une situation authentique qui exige une application à caractère pratique.
Travail pratique	Travail qui requiert habituellement de la part des étudiants de mettre en application la démarche scientifique et de démontrer leur maîtrise des techniques de manipulation.

Adopté en assemblée départementale le 16-06-2021

Travail réflexif	Regard critique porté par les étudiants sur leur propre apprentissage, fonctionnement ou performance afin de décrire et d'analyser ce qu'ils font, d'évaluer leurs progrès, de faire des prises de conscience, d'envisager des ajustements, etc. Divers moyens et outils peuvent soutenir la réflexion tels un journal de bord, des observations de la performance d'autrui (pairs, enseignants, experts, etc.), des entretiens avec l'enseignant et un portfolio.
-------------------------	--

Source : Guide de rédaction d'un plan de cours par compétences de l'Université de Montréal (disponible sur StudiUM ou sur le site du CPU)